

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LES PRIX

Nos prix sont susceptibles d'être révisés une fois par an et doivent être confirmés au moment de la réservation.

La demi-pension comprend, le petit déjeuner en salle et le repas du soir hors consommations.

La pension complète comprend, le petit déjeuner en salle, le repas de midi et le repas du soir hors consommations.

La taxe de séjour journalière de 0,80 euros pour les personnes de plus de 18 ans, est à régler sur place.

RESERVATION

Toute réservation doit être accompagnée du paiement d'arrhes représentant 30% du montant total du séjour et fait l'objet, à réception des arrhes, d'une confirmation écrite de notre part, soit par courrier, soit par mail.

Pour le paiement des arrhes, un virement, un chèque bancaire, ou un débit par carte bancaire sont possibles pour garantir la réservation.

PAIEMENT

Le solde du séjour est à régler sur place le jour de l'arrivée.

Nous acceptons les cartes bancaires suivantes : Carte bleu, Visa, Mastercard.

Il est aussi possible de régler par Chèque Vacances, par chèque bancaire ou par virement.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation, les arrhes sont conservées.

- annulation dans les trois jours précédant l'arrivée ou non présentation : la totalité du séjour est due

Aucun remboursement ou dédommagement ne sera effectué en cas

- de prestation commandée et non consommée
- de départ anticipé de l'Hôtel pour cause de force majeure, mineure ou de convenance personnelle.

HEBERGEMENT-BAGAGES

Les chambres sont mises à disposition des clients à **14 heures** le jour de leur arrivée.

Elles doivent être libérées à **10h30** le jour du départ. (Nuit supplémentaire facturée en cas de départ après cette heure)

Merci de nous prévenir en cas d'arrivée tardive.

Toute dégradation faite par le client dans la chambre lors de son séjour sera facturée.

L'Hôtel est entièrement non fumeur.

L'Hôtel ne pourra être tenu responsable de vol, perte ou détérioration des bagages dans la chambre non fermée à clef.

CLAUSE DE RESILIATION

Le contrat de réservation pourra être résilié de plein droit par l'hôtelier, sans que cela puisse donner lieu à un versement de dommages et intérêts aux clients en cas d'événement constitutif de force majeure, ou en cas d'impossibilité d'exploitation de l'hôtel conformément aux normes hôtelières communément admises pour une cause non imputable à l'hôtelier, (catastrophe naturelle, route fermée).

TRAITEMENT DE RECLAMATIONS ET LITIGES

Tout différent concernant l'interprétation ou l'exécution du contrat et qui n'auraient pu faire l'objet d'un règlement à l'amiable sera porté devant le tribunal de commerce de Grenoble.

M. ou Mmea pris connaissance et accepte le prix du séjour et les conditions de vente de l'Hôtel.

Fait à :

Signature

Le :